



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

Cour des comptes

Question écrite n° 51178

Texte de la question

M. Philippe Le Ray attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur les recommandations formulées par la Cour des comptes dans son rapport annuel 2014. Les magistrats de la rue Cambon préconisent, dans le chapitre consacré sur le Centre national de documentation pédagogique et son réseau, de définir une offre éditoriale selon les besoins des enseignants. Il lui demande les intentions du Gouvernement à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Le Ray](#)

Circonscription : Morbihan (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 51178

Rubrique : Justice

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [4 mars 2014](#), page 1977

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)